

Prioux (les champs)

Type de site : terres agricoles

Précisions de localisation géographique :

Les "champs Prioux" étaient situés à l'emplacement de la partie ouest de la gare de Montaigu.

Cadastré Napoléonien (1814) : Saint-Hilaire-de-Loulay, H 829 et 830

Cadastré Moderne (2010) : Section AB



Début septembre 2010,
le TGV sur l'emplacement des anciens "champs Prioux".

Plan cadastral de 1818 de Saint-Hilaire-de-Loulay,
avec en rajout, vers 1865,
le tracé de la voie ferrée en construction.

Histoire et archéologie

Lorsqu'en 1866, la ligne de chemin de fer entre Nantes et la Roche-sur-Yon, puis plus tard vers Bordeaux, fut ouverte, la gare de Montaigu a été installée sur des terrains de Saint-Hilaire-de-Loulay. Elle y occupa une partie des "champs du Coteau" ainsi que la quasi-totalité des "champs Prioux"¹.

En février 1891, Montaigu obtint enfin le rattachement des "champs Prioux", de la gare et des terres environnantes, ce qu'elle demandait

depuis de nombreuses décennies. Ceci fut fait malgré l'opposition résolue de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay. Indépendamment de la cohérence d'une telle modification des limites communales, l'orientation politique de la municipalité de Montaigu qui était très favorable au pouvoir en place, contrairement à ce que pouvait être celle de la municipalité de Saint-Hilaire-de-Loulay à l'époque, a pu nettement jouer en sa faveur.

Sources ou Références

¹ Cadastre de Saint-Hilaire-de-Loulay 1818 (A.D.V. : 3 P 224).